



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRAVIÈRES VAUDOISES : L'UDC DÉFEND LA PRODUCTION CANTONALE

Cet après-midi au Grand Conseil, notre député Yvan Pahud a développé un postulat à propos du secteur économique des gravières. Ces entreprises subissent de plein fouet la concurrence des entreprises françaises, notamment dans le Nord vaudois. Cette situation déplorable a un impact important sur l'emploi et sur l'environnement. Le trafic peut parfois dépasser 200 camions par jour à la douane de Vallorbe ! Selon le compte-rendu 2016 de la Direction générale de l'environnement, en 2016, près de 40% de l'approvisionnement en granulats naturels dans le canton provient de l'importation. Depuis 2006, l'importation de ces produits a passé de 24% à 40%.

Il est regrettable que la tentation de privilégier les intérêts économiques l'emporte sur le développement durable et la production locale. Dans les faits, c'est toujours le prix qui est déterminant, pas l'empreinte écologique qu'engendre la production. Pourtant, l'Etat impose de nombreuses contraintes, notamment écologiques, aux gravières du canton. Dès lors, ces entreprises ne peuvent plus être concurrentielles face à leurs homologues français et perdent une bonne part de leur marché.

Le postulat d'Yvan Pahud a trouvé de l'écho sur l'ensemble de l'échiquier politique. Les co-signataires sont issus de tous les partis principaux représentés dans l'hémicycle (PS, Verts, Vert'libéraux, PLR, UDC).

Ce postulat vise à défendre les nombreux emplois directs générés par ce secteur dans le canton, ainsi qu'à défendre une politique claire et cohérente afin de réduire les nuisances pour l'environnement. Si le Canton exige davantage des entreprises, il se doit de les favoriser.

Yvan Pahud et consorts demandent au Conseil d'Etat d'utiliser en priorité des granulats naturels d'origine vaudoise dans les chantiers menés ou subventionnés par l'Etat. Ils invitent également le gouvernement à sensibiliser les communes et les divers acteurs de la construction du canton au moyen d'une campagne d'information sur cette thématique.

Lausanne, le 07 novembre 2017

Avec nos meilleures salutations.

Contacts :

Yvan Pahud, député, 079 320 77 61
Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64